LE CHANT DU COQ

Bulletin de Liaison des Confréries d'Ile de France « Cocorico »



Ce bulletin a pour but de faire circuler l'information entre les confréries et associations adhérentes de Cocorico, de partager les bonnes pratiques et de faire connaître les projets.

Sommaire

- le Mot du Président
- 2020 : chronique d'un An foiré ?
- Les 20 ans de Cocorico
- Dossier douanes
- L'électroculture à Yerres
- Un nouvel adhérent : la Confrérie des Sainfoins
- Histoire de la vigne en Ile de France : Noisy le Grand
- Agenda

Le mot du Président (courrier adressé le 8 décembre à tous les membres)

Chers Consoeurs et Confrères,

Une année que l'on se souhaitait bonne, est en passe de nous quitter. La crise sanitaire est venue rompre le relationnel, notamment l'annulation de la totalité des chapitres sur les dix derniers mois.

(suite en page 2)

N° 3 Décembre 2020



Le Chant du Coq

Le dynamisme est resté vivant, votre bureau a travaillé les sujets essentiels, pour employer une expression à la mode.

Les statuts corrigés ont été définitivement adoptés fin février.

La question des Douanes est revenue de manière pressante. L'arrivée en Ile de France de vignobles professionnels en est la cause première.

La loi Européenne de 2015 s'applique, il fallait entrevoir les meilleures solutions pour s'y adapter, avec le moins de contraintes possibles.

Notre confrère, administrateur, Michel Miersman a pris en charge dès les premiers jours d'avril, ce dossier, dans la perspective de mettre en place la clarification indispensable. Celui-ci s'est terminé par un rapport détaillé. Nous pouvons le remercier pour toute l'attention portée à ce sujet. Il reste à votre écoute pour vos questions.

Remercions aussi tous ceux qui ont apporté leurs connaissances à la défense de nos confréries, associations et individuels, tous membres. Cela va même plus loin, car ces dispositions sont valables bien au-delà de COCORICO.

Par votre vote en ligne, nous sommes fiers d'avoir accueilli une nouvelle adhésion, nos amis *Compagnons de la Confrérie des Sainfoins*. Nous avons hâte de les rencontrer prochainement à notre AG du 27 Février 2021.

Chers Consœurs et Confrères, une association, confrérique ou autre, sans vision d'avenir et sans projet, est une association en mort lente, mais assurée.

Notre Comité n'est pas existant que pour compter ses adhérents, mais être un outil au service de tous.

Une vision d'avenir, nous l'avons.

Elle existe avec la perspective de Symposiums garantis par notre Comité, de nouvelles St Vincent communes, un 25éme anniversaire qui pourrait s'inscrire avec la renaissance de Notre Dame de Paris.

Mais aussi, un devoir de culture, à travers des déjeuners littéraires, des actualités avec des articles pour la formation, et bien d'autres rendez-vous imaginés par vous.

Nous devons aussi agir pour aider nos confréries, et même plus, pour les faire mieux connaître et favoriser l'arrivée de jeunes et nouveaux confrères.

Cela passe par les technologies les plus avancées qu'il nous faut maitriser. « *Mesterroirs.tv* », (dont COCORICO est propriétaire déclaré) dans le cadre de la *Route des Terroirs Traditionnels Ile de France*, poursuit sa progression.

Nadine de Lhôpital, créatrice et animatrice pour cette mission, met toute la compétence qu'on lui connait, avec le soutien de Jean Pierre Gimbert, et de notre bureau, pour la réussite en 2021.

À la suite de la demande de nos amis d'Issy-les-Moulineaux, les contacts sont pris avec les dirigeants de la future « *Cité de la Gastronomie de Rungis* », laquelle devrait voir le jour en 2024.

J'ai accepté de participer au Comité Consultatif présidé par Stéphanie Daumin.

N'oublions pas, grâce à vos votes en ligne, la date du 23 Octobre 2021 à Auvers sur Oise, est retenue pour l'organisation de notre XVème Symposium des Vignes en Ile de France. Un comité

d'organisation est mis en place pour COCORICO, présidé par notre confrère, Jean Claude Pantellini.

Est-ce tout? Non.

Nous participerons en 2021 à la rencontre de « Centre-ville en mouvement ».

Nous avons ouvert une approche pour apporter d'éventuelles modifications au règlement du concours des vins, à la suite de la demande de nos chers confrères de Livry-sur-Seine lors de la dernière AG.

Le concours 2021 portera sur l'année 2019 et se fera à Auvers sur Oise, 10 à 15 jours avant le Symposium.

Reste pour satisfaire notre confrère G. Kopcsan, l'approche des questions phyto-sanitaires, dont nous parlerons à chaque assemblée de membres, vu les évolutions attendues.

Nous réaliserons les Pins COCORICO, retardés pour cause de Covid.

Il reste d'autres sujets sur lesquels nous reviendrons, nos propositions au CFC, nos partenariats avec FICB, etc...

Chers Consœurs et Confrères, retrouvons-nous en 2021.

Restons tous unis en notre Comité pour l'Île de France.

Que cette année nouvelle, 2021, soit porteuse de toutes vos espérances, et de la santé indispensable.

Souhaitons surtout que nos vœux se concrétisent vraiment en cette année qui arrive, vite, si vite.

Merci pour votre attention.

2020 : Un An foiré ?

Allons donc, que le confinement et l'hibernation imposée ne nous en fassent pas oublier les bons moments!

Et tout d'abord la mémorable commémoration des 20 ans de Cocorico (voir l'article ci-dessous).

Mais on n'oubliera pas les **Chapitres** qui ont pu se tenir en début d'année, comme le 25 janvier celui des *Echansons*, qui vit notre Président intronisé dans cette respectable Confrérie,



ou encore celui des *Amis de l'Asperge et du Vin de Sannois* qui fêtaient leurs 60 bougies, et dont la réputation et la bonne table attire les confréries par dizaines de la France entière.







On n'oubliera pas non plus la fatale Assemblée Générale de Cocorico du 29 février à la Guinguette Auvergnate, où furent frappés par le perfide virus les meilleurs d'entre nous.

Prudente, notre nouvel adhérente, *la Confrérie des Sainfoins*, n'y avait pas envoyé de représentant. Nous saluons plus loin son arrivée.

A la mi-mars, il fallut se rendre à l évidence. Pas plus que le nuage de Tchernobyl, le virus de Wuhan n 'allait épargner la France. Tous aux abris! Adieu Chapitres, adieu sorties! Exit le Congrès des Confréries de France prévu à Yerres (reporté en 2022), exit le Congrès FICB prévu en juin en Italie (reporté en 2021).

Heureusement, les prévoyants avaient pris soin de tailler leurs vignes et ce repos forcé, pour frustrant qu'il fût, n'allait pas contrarier les espoirs des vignerons. La nature fit son œuvre, et le déconfinement survint juste à temps pour permettre d'aller palisser les sarments. Finies les grandes embrassades, mais revoir les compagnons faisait chaud au cœur, et pour se rafraichir il fallut bien tomber les masques !

En juin, répondant à l'appel du **Conseil Général d'Ile de France**, on se mobilisa pour soutenir nos restaurateurs sinistrés par la crise sanitaire.

A gauche, avec nos dirigeants et des restaurateurs, on reconnaitra le directeur



du marché de
Rungis Stéphane
Layani et au
centre, *Marie*Sauce Bourreau,
présidente des
toques françaises.
A droite, *Babette*de Rozières,
Conseillère
Régionale



Début juillet, nos amis de la Confrérie du **Pâté de Houdan** sont apparus sur France 5 TV.

Le Commandeur Michel Maizoué a intronisé 3 nouveaux chevaliers dans la Cour des Arts à Houdan, devant les caméras d'**Échappées Belles.**L'émission (S15 – L'Ile-de-France, de village en village) a été diffusée le samedi 31 octobre 2020 sur France 5.



L'été laissa espérer une issue proche, et les vendanges furent l'occasion des retrouvailles, dans le respect des gestes barrière s'entend!

Celles de **Combs la Ville** attirèrent la lumière médiatique avec le passage aux actualités d'Ile de France sur FR3.







Fin septembre, l'Assemblée Générale des Echansons au Musée du Vin fut l'occasion de belles retrouvailles.

Les dirigeants de Cocorico y remirent avec solennité le Diplôme d'Honneur de Cocorico à Marie Françoise Bourdot, cheffe de choeur du Souffle de Bacchus, en remerciement de ses prestations du 20 ème anniversaire. (*voir l'article les 20 ans de Cocorico* : le diplôme est également décerné au Père Xavier Ley).



En novembre, malgré le reconfinement, le <u>21ème Marché des terroirs s'est tenu à Bagneux</u> avec la participation de la Confrérie des Chevaliers de Bacchus.

Les 20 ans de Cocorico

20 ans ! Sacré challenge pour Michel Devot, le Président nouvellement élu. Il n'avait que quelques mois pour organiser un Anniversaire qui resterait dans les Annales, et résoudre, sous l'oeil vigilant des anciens présidents et des barons, une difficile équation : faire grand mais pas cher.

Pour les 15 ans, une messe avait été dite à Notre Dame. On ne pouvait faire moins. Mieux, on allait faire chanter le Souffle de Bacchus, la chorale du Musée du Vin, dont la réputation commençait à se répandre au-delà de Passy. On tenait avec Monseigneur Chauvet, recteur de la Cathédrale de Paris, homme affable et plein de répondant, le bon bout si l'on peut dire. Las, il advint le drame qui affligea le monde entier.

On chercha pour la soirée une salle de grande capacité, bien située, confortable, présentant bien, au prix léger. C'était la quadrature du cercle! La Mairie de Paris était aux abonnés absents, les salles privées inatteignables. On pria en vain pour que le Parc des Princes fut disponible.

L'avenir s'annonçait bien sombre, quand la Mairie du 16ème accorda sa salle des fêtes, grâce aux bons offices d'un confrère familier des lieux, et le Musée du Vin proposa d'abreuver gratis les convives de son château Labastidié (Gaillac). Bientôt le Rectorat de Notre Dame refit surface, et l'on apprit que la messe pourrait se tenir à Saint-Germain l'Auxerrois, la Cathédrale Provisoire...





Ce fut un beau spectacle:

devant une trentaine de confréries en costumes, Mgr Chauvet, recteur de Notre-Dame de Paris, assisté du père Xavier Ley, aumônier des Echansons de France, célébra l'office, accompagné par les chants liturgiques du Souffle de Bacchus.





La suite, se déroula à la Mairie du 16ème et commença avec une dégustation de vins d'Île de France récompensés par le jury (Clamart pour son rosé, Sucy en Brie, Rueil, Yerres, Saint Fiacre...),

et de vins du monde (USA, Slovaquie, Slovénie, Portugal, Italie...) proposée par la Fédération Internationale des Confréries Bachiques (FICB),



Puis ce fut la sérénade du Souffle de Bacchus où l'on put essayer d'entendre (l'acoustique n'était pas fameuse) des airs anciens comme le chant à boire du Bourgeois Gentilhomme (« *Buvons chers*



amis buvons ») ou « Sommes Nous des Grenouilles », qui fit florès pendant tout le 18ème siècle, ou encore le « P'tit vin du pays » de l'opérette Méditerranée, avec d'autres bien connus comme Ah que nos pères étaient heureux, Fanchon et le Brindisi de la Traviata.

On évoqua 20 années d'histoire avec les Présidents successifs de Cocorico.





Ci-dessus à gauche Alain Loones (2000-président fondateur) à droite Philippe Jouvin (2001-2014) et ci dessous Ruben Martinovsky (2014-2019)



On remit ensuite les diplômes décernés aux lauréats du Concours des Vins.

Le jury de 7 personnes était présidé par Monique Josse, experte et professeur, assistée pour la méthode de déroulement parMme Lætitia Trouillet Martin Directrice de l'ICOP Œnologie Paris..

Ont obtenu une médaille d'Or :

en Catégorie BLANC,

la Confrérie des Clos de Rueil Buzenval-Malmaison et la Confrérie du Clos de St Vincent de Noisy Le Grand

en Catégorie PINOT GRIS, la Confrérie des Coteaux de Sucy en Brie (également médaille d'argent pour son BLANC)

en Catégorie ROSE, la Confrérie du Clos de Clamart

en Catégorie ROUGE, l'Association Le Clos St Fiacre de St Prix.





Le diner servi par le traiteur Dieu se conclut par une monumentale pièce montée, à la hauteur de l'événement.



Avec Roland l'accordéoniste et la chanteuse Hala, Frank Dores anima musicalement la soirée et fit revivre notre Johnny national.

44 Confréries ont répondu présentes à ce bel anniversaire, dont 25 membres de Cocorico, 16 membres de la Fédération Internationale des Confréries Bachiques, venues d'Europe et d'Amérique à l'occasion de leur Assemblée Générale, et 3 Confréries de nos beaux terroirs (le cochon de Bayeux, la Faisanderie de Sully sur Loire et l'Ambassade de Saint-Romain en Bordelais et pays Libournais.)

Merci à tous, organisateurs, animateurs et participants pour cette belle fête!



Dossier douanes- la synthèse de Michel Miersman

Les Confréries doivent déclarer leur activité auprès des Douanes.

Suite à l'arrivée de nouvelles vignes « professionnelles » en Îlede-France, et de la reconnaissance de l'IGP, les Douanes d'Epernay, qui ont pris le relai de la délégation Île-de-France, ont pris contact avec l'ensemble des exploitants de vignes, dont les Confréries, pour régulariser leur situation.



Michel MIERSMAN, au nom du bureau, a négocié avec la direction nationale des Douanes un processus de déclarations allégées pour les associations adhérentes à COCORICO.

Les Confréries qui ne distribuent leur vin qu'à leurs adhérents peuvent bénéficier d'un <u>statut</u> <u>«familial»</u> très simplifié, 1 seule déclaration après l'obtention d'un nouveau numéro de SIRET « culture de la vigne » pour s'enregistrer et plus de déclaration à la suite (pas de déclaration annuelle demandée).



Celles qui distribuent leur vin à l'extérieur de l'association, même sans le vendre, doivent faire leur déclaration dans le statut « *commercialisant* », pour lequel nous avons pu obtenir de ne faire des déclarations d'inventaire que 2 fois par an au lieu de 12 fois.

La procédure initiale de déclaration de l'exploitation de la vigne est un peu complexe pour ce statut « commercialisant », mais on ne la fait qu'une fois. Pour

cela il faut obtenir un nouveau numéro de SIRET « culture de la vigne », puis demander un numéro d'Exploitant Viti – Vinicole (EVV) et ensuite déclarer les données de nos vignes et l'inventaire de production sur le système informatique des Douanes.

L'administration des Douanes s'appuie sur des textes réglementaires Européens transposés en droit Français et n'accepte pas facilement des dérogations même pour nos Confréries, associations à but non lucratif, qui n'ont pour objet que la promotion culturelle du patrimoine vinicole de leur commune.

Le caractère spécifique de nos associations a été présenté aux Douanes en insistant particulièrement sur le peu de poids de nos vins sur le marché et sur le manque de moyens administratifs de nos associations pour faire face aux déclarations informatisées demandées par les Douanes.

Nous avons affaire à des services très rigides qui ont beaucoup de difficultés à appréhender le rôle des Confréries pour promouvoir leur patrimoine vinicole sans devenir des commerçants.

Le processus détaillé des déclarations a été adressé à chaque Confrérie qui doit maintenant régulariser leur situation vis-à-vis des douanes, malgré l'antériorité de leur exploitation viticole. Le bureau de COCORICO reste disponible auprès de chaque Confrérie pour l'aider à faire les déclarations.

En illustration du dossier Douanes, voici deux gravures évoquant le temps béni de la suppression des barrières d'octroi le 1er mai 1791. Las, les octrois et taxes furent rétablis sous le Directoire.



Allégorie sur les entrées libres des barrières d'octroi, gravure, musée Carnavalet



Promenade aux Champs-Elysées le jour de l'entrée libre des barrières

Vous voulez stimuler la croissance de vos vignes, éviter les maladies cryptogamiques, limiter l'utilisation de produits chimiques, alors pourquoi ne pas tenter l'électroculture ? C'est le défi que nous nous sommes fixés dans notre Confrérie.

Depuis quelques années nous pratiquons l'agriculture biodynamique. Nous considérons la terre comme un être vivant en harmonie avec la nature, nous gérons donc notre vignoble en tenant compte des phases lunaires, de la position du zodiaque et en utilisant des préparations spécifiques. Pour rester dans l'esprit Rudolf Steiner (1861-1925) le fondateur de la biodynamie, j'ai pensé que l'électroculture ne serait pas incompatible avec cette phi≈losophie.

(Précisons, et ce n'est pas anodin que c'est une technique gratuite qui se substitue aux différents produits chimiques (le mot éléctroculture n'apparait plus dans le dictionnaire).

Le principe est simple il suffit de soumettre les plantes à des champs électriques voir magnétiques ou directement à des courants électriques alternatifs ou continus. Le passage d'un courant électrique modifie les *propriétés physico-chimiques* du sol, il a une action bactérienne qui affecte la microflore du sol, facilite la croissance, la résistance à la sécheresse....

N'oublions pas que tout notre environnement baigne dans des champs électriques naturels (et malheureusement artificiels). L'électroculture consiste à capter et à combiner les champs magnétiques terrestres, les ondes cosmiques et les courants telluriques au profit des plantes.



Test sur des géraniums avec une cellule photoélectrique

L'idée n'est pas nouvelle puisqu'au XVIII e siècle, un français : Jean Nolet avait déjà constaté que « les plantes poussent mieux sous des électrodes chargées ».

D'autres chercheurs suivront plus tard dont le directeur de l'école d'agriculture de Beauvais. Cette technique bien que controversée devait être efficace puisque le « fertilisateur électro-magnéto-terro-céleste » de J. Christofleau s'est vendu dans le monde entier à plus de 150 000 exemplaires jusqu'en 1939. !!!

En 2001, Joseph Molitorisz, qui fut actif dans ce champ de recherche, risque l'hypothèse que « <u>dans l'avenir la stimulation électrique des végétaux pourra remplacer maints traitements</u> ».

Antenne cosmo-tellurique, nous l'avons expérimenté sur une rangée de Pinot et nous sommes attentifs aux résultats.



Il ne restait plus qu'a tenter l'expérience :Pour rester dans l'esprit de R. Steiner je n'ai pas désiré utiliser des systèmes d'électricité artificiel mais j'ai préféré utiliser le magnétisme et l'énergie naturelle 'cosmotellurique' sous la forme d'une <u>antenne paratonnerre</u>' (elle accentue l'effet de pointe et facilite la circulation des charges électriques et de courants entre le ciel et la terre).

Nous aurions pu utiliser dans notre vignoble bien d'autres techniques expérimentales comme l'utilisation de la musique par exemple pour favoriser la croissance ou la germination, les anneaux magnétiques, les piles naturelles, les ondes de forme mais ceci est une autre histoire.....

Un nouvel adhérent : la Confrérie des Sainfoins

Elle a pour but la plantation et l'entretien de pieds de vigne sur le terroir de la ville du Perreux sur Marne ainsi que la vinification et l'élevage du vin produit à

partir du jus de ces raisins.

Les vignes ont été replantées en 2000 à l'initiative de passionnés qui, dans un but culturel,

pédagogique et folklorique, ont décidé de renouer avec le patrimoine historique de leur ville qui fût pendant longtemps un terroir viticole produisant une partie du fameux petit vin blanc. Il y a actuellement 280 ceps de Sauvignon blanc qui donnent environ 200 litres d'un vin de plaisir à boire entre amis.



Outre des animations autour du vin, de la vigne et de l'œnologie, sont organisées de nouvelles activités autour de l'apiculture et du jardinage.

Et pourquoi ce nom « Confrérie des Sainfoins » ? Tout simplement parce que le vignoble de l' association est planté sur le talus du viaduc SNCF, le long du sentier des Sainfoins au Perreux-sur-Marne.

Marie José de Neufville en est la Présidente, Alain Perrier le Secrétaire.

Bienvenue à Cocorico!

Histoire de la vigne en Ile de France : Noisy le Grand

Notre confrère Michel Miersman a publié un ouvrage de près de 200 pages intitulé « *Noisy le Grand : 1300 ans d'histoire de la vigne et des vignerons* ». Il devait le présenter lors d'un diner littéraire, malheureusement repoussé pour cause de pandémie.

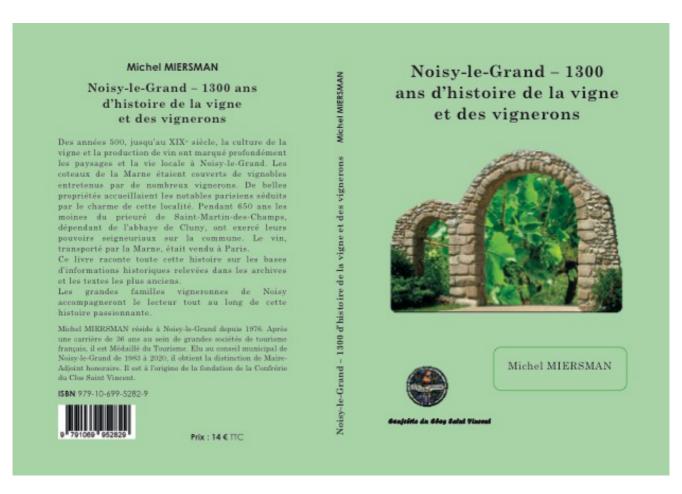
Le Chant du Coq lui a posé quelques questions :

- C'est un gros travail Michel, combien de temps cela t'a-t-il pris ? Et quelle était ta motivation ?



- Cela m' a pris huit mois, je m 'y suis mis en mai 2019. On savait des choses sur l'histoire de la vigne, mais cela restait très imprécis. Par exemple : quelle était la superficie des vignes ? On savait que le vin était routé sur la Marne, mais où étaient les ports ? J'ai pu répondre à ces questions.
- Quelles ont été tes sources ?
 - J'ai pris des contacts, je me suis rapproché de la société historique de Noisy. Ainsi quelqu 'un m'a fait découvrir un document de donation d'un vieil aïeul détaillant les parcelles concernées. J'ai pu aussi consulter un document fiscal du 17ème siècle, le « terrier censier » décrivant toutes les parcelles viticoles déclarées. Et j'ai fait bien sûr des recherches sur Internet.
- Quels ont été les résultats marquants ?
- J'ai pu établir que la superficie de vignes était de 72 hectares, déterminer l'emplacement des ports, et suivre les lignées de familles vigneronnes comme les Fauque ou les Lapersonne, c'est tout un monde disparu qui s'anime...

Merci Michel, voila une belle aventure qui peut donner des idées à certains, et qui fait penser à cette citation d'Antonio Machado : « *le chemin se construit en marchant* ».



Commande à la Confrérie du Clos Saint Vincent : 15 rue du Réseau Keller 93160 NOISY-LE-GRAND

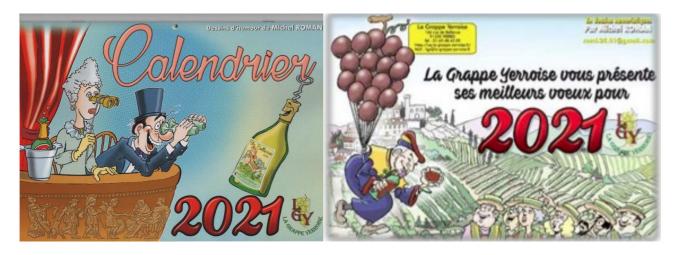
Chèque à l'ordre de la Confrérie : 20 € (Prix du livre + Frais d'envoi)

Mail: confrerieclossaintvincent@gmail.com

Le XVème Symposium des Vignes d'Ile de France

Il se tiendra, il faut y croire, le 23 Octobre 2021 à Auvers sur Oise. Le Comité d'organisation est composé du président Jean Claude Pantellini, du vice président communication Michel Mella, et de Martine Rovira (adjointe à la mairie de Auvers sur Oise), Michel Devot, Jean Pierre Faury, Marie José Dunand, Jean Pierre Gimbert, Michel Miersman, Jean Louis Boeuf, Marc Lesk, Michel Privat, et de Nadine de Lhopital

Calendrier Yerrois



Le désormais traditionnel calendrier Yerrois du dessinateur humoriste Michel Roman est de retour. Qu'on se le dise!

Il est à votre disposition pour agrémenter vos jours et faire plaisir à vos proches et amis (pub pour LGY!); le prix est fixé à 5€ comme l'an dernier.

Compte tenu des contraintes de sorties allégées, les calendriers se trouveront au Clos Bellevue chaque mardis et mercredis de 9h à 12h à partir du mardi 1er décembre.

Pour autres dispositions contacter Michel Mella (écrire au siège du journal qui transmettra) ou Michel Privat au 06 87 20 57 06.



Bonne fin d'année à tous!

Ceux qui nous quittent

Antoine Girot

Nous saluons la mémoire de notre confrère Antoine Girot, survenu le 1^{ER} Octobre 2020.

Il était très lié aux vignes de sa confrérie « La Confrérie des Coteaux de Sucy en Brie » dont il a contribué à sauvegarder ce vignoble culturel.

Sucy en Brie fait partie des plus anciennes confréries ayant fait renaître le patrimoine viticole et vinicole en Ile de France.

Antoine Girot a fait parti de ceux qui ont œuvré à cette renaissance.

En 1996, il prit la charge de Grand Maitre de la confrérie et en fut le quatrième jusqu'en 1998.



30 Janvier 2021: Assemblée générale FICB Paris

27 Février Assemblée générale COCORICO 10H30

A FIXER: Dîner littéraire à la Guinguette 17H

27 Juin Confrérie des Coteaux de Sucy en Brie dans les Vignes

23 Octobre 2021: XVéme Symposium des Vignes d'Ile de France à Auvers sur Oise

